

Missions comptables

En fonction de vos besoins, nous assurons la gestion courante de votre comptabilité ou la révision annuelle de votre saisie et nous établissons votre bilan annuel.



Gestion courante de votre comptabilité

Elle correspond à la saisie mensuelle de toutes vos pièces comptables (factures, relevés de banque) afin d'effectuer la déclaration et le paiement de la TVA. Cette prestation est effectuée par un de nos collaborateurs qui vous suit et vous relance si besoin.

CHAQUE MOIS,
VOUS NOUS TRANSMETTEZ :

- ▶ Vos factures de vente
- ▶ Vos factures d'achat
- ▶ Vos relevés de banque



1 Nous saisissons
l'ensemble de
vos pièces comptables



2 Nous contrôlons
les paiements au regard
de la saisie des factures



3 Nous remplissons
votre déclaration de TVA
et nous la télétransmettons
au trésor public accompa-
gnée du télépaiement.
Vous recevez une copie
de la déclaration

Établissements de vos comptes annuels

Véritable photographie de votre santé financière, cette étape permet de prendre du recul sur votre année passée et **d'anticiper l'avenir** en fonction de vos résultats.



1 Vous nous transmettez
l'ensemble des pièces
comptables de l'année
concernée



2 Établissement
du projet de bilan



3 Rendez-vous
de validation des comptes
avec l'expert-comptable.
Interprétation des chiffres
et anticipation de
l'évolution de votre activité



4 Édition
(papier et numérique)
et transmission du bilan
définitif

1 B Si vous êtes en charge de la saisie,
nous vérifions
la cohérence de celle-ci

Aaron Gestion Expertise comptable

6 Rue Gabriel Lippmann - 71100 Chalon-sur-Saône 03 85 41 05 13

1 place du champ de foire - 21250 Seurre 03 80 80 44 27

10 Rue de la Tuilerie - 71640 Dracy-le-Fort - 03 85 98 19 81